



Jugement le dimanche

Par bibici

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il était possible d'avoir un jugement en comparution immédiate le dimanche ? Je sais pas s'il y a des jugements pendant ce jour

Aussi, vous pouvez me dire en fonction de quoi on nous garde 24h, 48h, 72h ou 96h en gav ?

Merci

Par ESP

Bonjour

Il n'y a pas de comparution le week-end, c'est pourquoi il est nécessaire dans ces cas, de prolonger la garde à vue. (Dans ce cas, le Procureur de la République saisit le juge des libertés et de la détention).

Par AGeorges

Bonsoir?

Pour la garde à vue, tout est là :

<https://www.cidj.com/vie-quotidienne/justice/garde-a-vue-conditions-et-duree>